

## **Cahier des charges « Récits de savoir-faire »**

### **En partenariat Familles rurales x Terre & Fils**

Et si vous portiez un projet créatif visant à valoriser un savoir-faire et ses pratiques sur votre territoire ? L'appel à projets « Récits de savoir-faire » vise à faire émerger en milieu rural des projets de médiation artistique et culturelle autour des savoir-faire locaux de façon à favoriser le lien social et l'échange intergénérationnel.

Il s'adresse à des associations Familles rurales souhaitant développer et mettre en œuvre des dispositifs de médiation à destination des habitants du territoire de tous les âges et de tous les horizons pour faire vivre la mémoire des savoir-faire du territoire, sensibiliser aux gestes productifs et valoriser les lieux de leur pratique (ateliers et manufactures encore en activité ou faisant partie du patrimoine local). Ils permettront de faire vivre les savoir-faire dans un esprit de transmission mais aussi de réinvention du patrimoine productif.

Fondés sur le patrimoine singulier de chaque territoire, ces dispositifs pourront se décliner à travers des ateliers d'écriture, du théâtre, du dessin, des supports audio-visuels, une exposition photo ou des installations intégrant une dimension d'expérimentation (contact avec les matériaux, les outils, les machines) ou immersive (visite de lieux). Ils pourront se baser sur des images d'archives, des témoignages d'artisan.e.s ou d'ouvrier.e.s dans les manufactures, des faits historiques ou contemporains. Ils seront conçus et animés par un médiateur.

#### **Les projets devront répondre aux critères suivants :**

- Elaborer un dispositif créatif qui met en valeur un savoir-faire, ses pratiques et ses lieux sur le territoire (ateliers, manufactures) ;
- Intégrer une dimension collective et favoriser le lien entre participants et l'échange intergénérationnel par la co-création ;
- Développer un parcours qui favorise l'appropriation de la thématique à travers trois temps : découverte, expérimentation, production/restitution (chaque atelier devra donner à une « trace ») ;
- Participer à la réalisation d'un ouvrage collectif rassemblant les différentes « traces »/productions des ateliers conçus par les associations : l'ouvrage permettra ainsi de penser le patrimoine local dans un assemblage commun au niveau national ;
- Organiser un temps fort de restitution de l'ouvrage collectif : si possible à une date commune entre les différentes régions (date cible : printemps 2023)

**Les modalités sont les suivantes :**

- **Calendrier** : l'appel à candidatures se déroulera du 9 mai au 30 juin 2022 et l'annonce des projets sélectionnés aura lieu la semaine du 11 juillet. Le déploiement des dispositifs est prévu entre le 15 juillet et le 31 octobre pour un temps fort restitution au printemps 2023.
- **Dotation** : les projets sélectionnés recevront chacune une dotation de 2 000€ pour déployer leur dispositif.
- **Coordination** : Le référent du projet devra se rendre disponible pour trois réunions collectives avec les autres référents et l'écrivain engagé pour créer l'ouvrage collectif.
- **Répartition géographique** : l'appel à projets prévoit de sélectionner 1 association par région afin de rendre compte de la diversité des savoir-faire sur le territoire national.

***Les savoir-faire vous inspirent ? Vous souhaitez contribuer à faire découvrir leur mémoire d'hier et leurs pratiques d'aujourd'hui à travers les lieux de votre territoire de façon créative et fédératrice ? Alors n'hésitez plus et partagez votre projet avant le 30 juin 2022.***

**Pour toute information :**

Familles Rurales : Dorothée Cognez - [secretariat.fnat@famillesrurales.org](mailto:secretariat.fnat@famillesrurales.org)

